Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 19 Aout 1891 No. 45.

La Bibliothèque du Parlement

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

L'INSTRUCTION DES FEMMES

CE QU'ELLES DOIVENT SAVOIR

Voici, sur cet important sujet, une observation bien juste d'un journal parisien. Cette observation, il est à peine besoin de le faire remarquer s'applique avec autant de vérité aux jeunes canadiennes qu'à leurs cousines de France.

Le niveau de l'instruction donnée aux femmes tend toujours à s'élever, nous ne saurions nous en plaindre, cependant nous regrettons que dans cet encombrement de science, de littérature, de musique et de peinture on ne trouve plus la place pour enseigner à nos jeunes filles l'art du ménage. Pourtant s'il en est qui soit utile dans n'importe quelle position sociale où le Destin va les jeter, c'est celui-là. Etre intelligente et cultivée est bien ; mais de plus, être adroite, soigneuse, économe et même un peu cordon-bleu, c'est parfait.

Enfin que l'on fasse chez soi les confitures ; et par cela j'entends toutes les modestes petites choses de cette importance—ou qu'on les fasse faire sous ses yeux, ce qui est encore plus difficile, il ne faut jamais oublier le but qu'on se propose : de rendre à son mari sa maison plus agréable que n'importe quelle autre.

L'EXPOSITION DE CHICAGO

Les organisateurs de l'exposition de Chicago attachent un prix tout particulier aux développements de la mécauique employant l'électricité comme moteur. On fait de grands préparatifs pour donner à cette branche toute l'importance qu'elle mérite. L'électricité sera employée exclusivement dans tous les bâtiments, excepté dans la gallerie des machines, où seront établis des appareils à vapeur donnant vingt-quatre mille chevaux de force. La machine Corliss, à Philadelphie, ne fournissait que 1456 chevaux vapeur, et à l'exposition de Paris, la force motrice était produite par une seule machine de 6,000 chevaux. On rapporte que le consul général des Etats-Unis à Vienne, qui est en ce moment à Chicago, a eu avec le directeur général Davis une conversation dans laquelle il a dit que le bill MacKinley avait causé une telle explosion d'irritation dans le pays qu'à un moment donné il a eu lieu de craindre que l'Autriche s'abstint de prendre part à l'exposition. Cependant on a prouvé aux négociants qu'en dépit du bill MacKinley les exportations de ce pays pour l'Amérique avaient augmenté dans les derniers six mois. Cette constatation a relevé le moral des industriels autrichiens, et ils compteront finalement environ 1,500 exposants à Chicago, dont 1,200 de Vienne et 300 de l'intérieur.

Les directeurs donnent en ce moment une vive impulsion à la construction du réseau des chemins de fer qui doivent sillonner le Jackson Park. Les ingénieurs de l'exposition ont fait un rapport favorable à l'établissement d'un chemin de fer hydraulique.

Le comité a reçu de M. Eiffel la proposition de construire une tour analogue à celle du Champ de Mars. La question sera soumise à une commission spéciale.

UN CENTENAIRE

Dernièrement, lord Randolph Churchill se trouvait à Cauterets chez son ami le marquis de Breteuil, lorsque celui-ci lui présenta un vieillard dont lord Churchill estima l'âge à 70 ans.

—Vous me flattez, répondit le vieillard, j'ai 118 ans.

—Combien ? interrogea surpris lord Churchill.

—Cent dix-huit ans, répéta le vieillard, et je viens de faire à pied mes trois kilomètres pour avoir l'honneur de saluer Votre Seigneurie.

Lord Churchill ne pouvait revenir de sa surprise.

—J'appartiens, reprit alors le vieillard, à une famille de centenaires : mon père est mort à cent-dix ans d'une chute de cheval. Sans cet accident, il eût vécu longtemps encore sans aucun doute.

Quant à moi, je jouis d'une santé parfaite, je ne porte pas de lunettes, j'ai mes dents et je fais chaque jour mes trois ou quatre kilomètres. Par exemple, je m'ennuies un peu, car je ne fais rien ; j'ai bien songé à demander un emploi, mais j'ai peur qu'on me trouve un peu trop vieux.

Et comme lord Churchill l'interrogeait sur le passé :

—J'ai été soldat, répondit le vieillard. En 1808, j'ai fait le siège de Saragosse, et tout me laisse croire qu'il y a peu d'hommes qui pourraient en dire autant.

SOUVENIRS DE LA GUERRE DE CRIMÉE

LE DRAPEAU DU FORT CONSTANTIN

C'est le 30 mars 1856 que fut signé le traité de paix entre la France et la Russie. Voici un des derniers épisodes de cette guerre de Crimée, si féconde en traits d'héroïsme et en admirables folies de bravoure.

Pendant le siège de Sébastopol un des plaisirs favoris du 32e fut d'aller pêcher des grenouilles dans la Tchernaïa.

Cette pêche avait une double attraction. D'abord, elle nous permettait d'introduire dans notre ordinaire un extra fort recherché ; ensuite, et surtout elle nous fournissait l'occasion de narguer les Russes sans grand danger.

Ils avaient installé, à droite d'Inkerman trois batteries que l'armée, à cause de leur peu d'importance, eut bientôt surnommé Gringalet, Guignol et Bilboquet. Or, tant que nous étions occupés à pêcher, Gringalet et Bilboquet envoyaient des boulets aux grenouilles.

Un des plus enragés à faire tirer les Russes, était un vieux soldat à trois chevrons, qui s'appelait Jolly, et qui eût été alors capitaine s'il avait su lire. Il restait des journées assis au bord de la rivière, beaucoup plus occupé de son gibier que des projectiles qui passaient autour de lui.

L'idée fixe de Jolly était de gagner la croix, la *machinette*, comme il disait.

Un jour, en se rejetant en arrière pour éviter un boulet trop bien pointé, il sentit un violent frottement au haut des reins ; un autre boulet, non moins habilement pointé, venait de lui enlever les deux boutons de sa capote.

Il se dit alors que les Russes, dont il était si dédaigneux, se perfectionnaient de jour en jour dans la manœuvre du canon ; que lui, pour vouloir trop manger de grenouilles, pourrait bien finir par être mangé par elles, et que de cette façon, il n'aurait jamais la croix. Il renonça donc à la pêche.

Dans ce temps-là, c'était une obsession pour tous que la croix ; lorsqu'on voyait des camarades blessés aux divers engagements, partir pour Kamiesh avec trois ou quatre balles dans le corps, revenir guéris au bout de quelques semaines et se faire blesser de nouveau, on était jaloux ; on disait d'eux : il y a des gens qui ont de la chance ! On aurait voulu être blessé à leur place.

C'était un stimulant qui, ajouté aux distributions d'eau-de-vie faites avant la bataille, donnait du cœur aux plus timides.

Sur ces entrefaites, le jour du grand assaut arriva. Jolly s'était promis de se distinguer, mais il ne put sans doute se faire remarquer ; il eut la malchance de n'être pas blessé ; toujours est-il que la croix lui échappa une dernière fois.

La guerre était à peu près terminée : Sébastopol nous appartenait. Jolly se creusait la tête pour trouver, contre toute espérance, un moyen d'arriver à son but. Chaque soir, pendant une semaine, on le vit se promener sur le rivage, tantôt contemplant les forts du Nord, encore au pouvoir des Russes, tantôt plongé dans de profondes réflexions.

Jolly avait pour ami un Breton, nommé Guillerm, d'une force herculéenne, qui avait été mis dans les grenadiers à cause de sa taille.

Guillerm avait obtenu la croix à la suite d'un fait de guerre assez remarquable. Il s'agissait de mettre en position une batterie exposée particulièrement au feu des assiégés. Tous les artilleurs avaient été tués ; pour placer les pièces on fut obligé de s'adresser aux grenadiers.

—Ça me va, fit Guillerm, et s'adressant à un autre Breton, qu'on appelait Jacques, parce qu'on ne pouvait pas prononcer son autre nom, et qui était lui aussi d'une grande vigueur, il lui dit quelques mots dans leur langue. Cela signifiait évidemment qu'ils seraient décorés s'ils en réchappaient.

Tous les deux s'approchèrent donc résolument des pièces, et sous une avalanche de boulets, avec une force et une adresse prodigieuses, ils les mirent rapidement en batterie.

Cette batterie fut dans la suite d'un grand secours. Elle contribua à couler la flotte russe, qui nous faisait un mal extrême, et à décider de la prise de Sébastopol.

Jolly amena donc un jour au bord de la mer son ami Guillerm, et étendant le bras vers un fort dont le pavillon flottait à l'extrémité de la presqu'île :

—Tu vois cette baraque ? lui demanda-t-il.

—Oui ; c'est le fort Constantin.

—Et cette guenille, sur le rempart ?

—Oui. Eh bien !

—Eh bien, avant que nous prenions ensemble la baraque, il faut que je prenne la guenille à moi tout seul.

—Tu es fou ! on coulera ton bateau.

—C'est bien pour ça que j'irai à la nage.

—Tu te noieras.

—Allons donc ! Je suis resté des trois heures en mer à me promener.

—Comment monteras-tu sur le talus du fort ?

—Crois-tu que j'emporterai mes souliers pour y grimper ? Je sais me servir de mes pieds mieux que de mes mains.

—Mais le rebord, le chapiteau du rempart ?

—Une bêtise, ton chapiteau ! Tu oublies que j'ai été moniteur de gymnase. Depuis quand un rétablissement me ferait-il peur !

Guillerm vit bien que tenter de retenir son ami eût été folie.

Qui eût pu le retenir lui-même le jour où il gagna la croix ? Il se mit à sa disposition.

La nuit venue, une nuit d'août, assez chaude, avec un ciel nuageux où la lune ne paraissait pas, les deux amis se rendirent en grand secret sur le rivage. Guillerm portait une lanterne pour guider Jolly, lorsqu'il reviendrait avec son drapeau, car Jolly avait juré de le rapporter ou de mourir.

Lorsque ce brave soldat, entièrement déshabillé, se disposa à se mettre à l'eau, Guillerm fit une dernière tentative.

—Quand tu seras sur ton parapet, dit-il, en le retenant par le bras, comment te débrouilleras-tu avec la sentinelle ?

—Je te le dirai tout à l'heure, répondit Jolly ; et, se dégageant, il plongea dans les eaux du golfe.

Il se mit à nager doucement, sans se fatiguer, réservant ses forces pour le retour, redoublant de précautions à mesure qu'il approchait du fort dont la masse noire se dressait à un quart de lieue en mer.

Là-bas, sur la rive, Guillerm restait debout, immobile, les yeux attachés à la route que son ami devait parcourir.

Enfin, Jolly sentit sous sa main la muraille presque à pic de la forteresse ; il sortit de l'eau sans bruit, et retenant son souffle, il commença d'escalader le remblai. Au-dessus de sa tête, il entendait le pas rythmé de la sentinelle, et par moments, le claquement du drapeau flottant au souffle de la brise.

Blotti sous le rebord du parapet, il attendit que la sentinelle fût passée ; alors il exécuta en trois mouvements le rétablissement promis, sauta sur le chemin de ronde, jeta par-dessus le rempart le soldat surpris, et arrachant le drapeau, se précipita avec lui dans la mer.

Mais la sentinelle russe, revenue à elle, et se maintenant à grand'peine sur l'eau, poussait des cris désespérés.

Alors Guillerm tressaillit en voyant une lueur illuminer le fort ; et presqu'aussitôt le bruit d'un coup de canon vint confirmer sa crainte. On tirait sur son camarade. Jolly avait-il enlevé le drapeau ?

Il alluma sa lanterne et en dirigea la lueur du côté du fort, très anxieux, comptant les coups, cherchant à distinguer quelque chose.

Il avait machinalement compté plus de quarante coups de canon, et il lui semblait que cela durait depuis un siècle, quand il aperçut dans le rayon de sa lanterne un point blanc sur la crête d'une vague.

—C'est toi ? cria-t-il joyeux.

—C'est nous, répondit la voix de Jolly.

Et bientôt lui-même prenait terre, tenant enroulé autour de son corps le drapeau si hardiment conquis. Il reçut la *machinette*, naturellement, et termina même la campagne en qualité d'adjudant.

Mais, lorsqu'on lui parlait de son aventure, il répondait :

—Ce n'est pas d'avoir enlevé le drapeau qui m'a le plus amusé, c'est d'avoir fait perdre aux Cosaques quarante-trois coups de canon.

Car, lui aussi, par plaisir, les avait comptés en nageant.

POUR RIRE

Dans une villa des environs de New-York :

—Tiens, vous n'avez donc plus votre sonnerie d'alarme contre les voleurs ?

—Mais non... Imaginez-vous qu'on nous l'a volée la nuit dernière.



Mercredi, 19 Aout 1891.

SIR HECTOR LANGEVIN

La démission de Sir Hector Langevin a été acceptée. Le comité chargé de l'investigation de la malheureuse affaire qui a obligé l'hon ministre à prendre cette détermination, n'a pas encore rapporté ses conclusions. Cependant, d'après le témoignage de Sir Hector, témoignage si digne, nous ne doutons pas qu'il ne soit exonéré.

Il y a eu irrégularités ; mais serait-il juste d'attendre d'un homme, eût-il le don d'obiquité, de faire fonctionner seul un département aussi compliqué que celui des Travaux Publics du Canada ? Serait-il juste encore d'exiger que le chef de ce département fût initié aux diverses professions et métiers, spécialités même dont la direction des opérations du département exige la connaissance. Non. Prétendre le contraire serait ridicule. Sir Hector déléguait ses pouvoirs à des subalternes sur la fidélité de qui il avait droit de compter. Ceux-ci l'ont trompé avec la connivence d'amis personnels, c'est possible ; mais ce dernier est-il responsable de leurs actes ? Au point de vue constitutionnel, peut-être. Mais en morale, mais au point de vue du bon sens, non, certainement non.

Il y a quelques malheureux items, dix ou quinze mille piastres, croyons-nous, que l'hon. ministre aurait reçu pour des fins électorales. Ces montants ne provenaient pas du trésor public ; c'était le don d'amis politiques. Et pour cela, l'opposition ramène les plis de sa toge sur sa face scandalisée.

Nous ne sommes pas dans la politique active, mais nous connaissons assez pour savoir qu'il y a des fonds d'élections ; que les élections se font avec de l'argent du côté de l'opposition comme du côté du gouvernement, plus d'un côté que de l'autre peut être ; que l'opposition crie à la corruption, et que lorsqu'elle arrive au pouvoir, elle aussi fait encore ses élections avec de l'argent. Ce n'est pas là du cynisme. Nous constatons un fait que personne ne peut nier. Cet état de choses est passé dans nos mœurs politiques, malheureusement, Sir Hector a suivi la coutume établie. (Et, soit dit entre parenthèse, ce ne sont pas ses détracteurs d'aujourd'hui qui peuvent lui jeter la pierre, comme ce ne seront pas eux qui pourront ou qui essayeront d'enrayer cette vénalité dans laquelle sont tombées nos élections.)

Et contre cela vingt-cinq années de fidèles services, vingt cinq années durant lesquels il a aidé à ériger l'édifice de la confédération. Vingt-cinq années d'un pas.é sans tache Les nuages qui obscurcissent l'horizon d'aujourd'hui disparaîtront, la vérité se fera jour, les clameurs, les passions se perdront et s'éteindront et cet homme que l'on vilipende aujourd'hui sera jugé comme il mérite de l'être, trop confiant en certains personnages peut être, mais intègre, bon administrateur, et surtout grand patriote.

Quand ce temps sera venu ses détracteurs et ses ennemis où seront-ils ? Mercier et Pacaud jubilaient, Sir Hector était mort à tout jamais, —et cette chute c'était leur exaltation à eux—mais ce piège si facilement préparé en sous main par eux, ou avec leur aide, à l'improviste ils s'y trouvent pris à ne plus en sortir, il faut qu'ils y restent tout entiers dans ce piège. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un petit montant de $100,000 pour payer les dettes personnelles du premier ministre de Québec, disent les journaux. *Les dettes personnelles !* L'entremetteur s'enfuit en Europe pour ne pas venir répondre à la commission.

Et voilà de deux ! Le temps nous réserve peut être des surprises.

NOTES D'OTTAWA

Il est probable que la session ne clôra pas ses travaux avant la mi-septembre.

∴

Le témoignage de Sir Hector Langevin devant le comité des privilèges et élections a créé une profonde sensation, beaucoup de ceux qui croyaient à sa culpabilité ont été ébranlés et reviennent sur leur opinion première. Il se pourrait bien après tout que le témoignage de Connolly qui est le principal, ne fut pas aussi fort qu'on le dit. L'avenir réserve peut-être encore quelques surprises.

∴

Des gens qui ne doivent pas être tout à fait à leur aise ce sont les ministres de Québec. Après leur grande jubilation à propos du scandale McGreevy-Langevin, que leurs organes ont étalés dans leurs colonnes depuis une année, après ce qu'ils considéraient leur victoire, c'est triste d'avoir à rengainer les *gros caractères* et à reprendre la défensive. Ce scandale est prouvé à l'avance, les principaux témoins ou s'enfuient ou refusent de répondre. Le premier ministre de Québec est en question. Il a obtenu au-delà de $100,000 pour payer des dettes personnelles. Après trop de plaisir la peine !

∴

Pendant la discussion du bill amendant l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, le colonel O'Brien demande que le gouvernement insère dans le bill une clause permettant à la législature des Territoires d'abolir les écoles séparées si elles le désirent ; il craint que si le droit est accordé aux écoles catholiques de s'implanter dans le Nord-Ouest elles n'y prennent racines comme dans les autres provinces, et qu'il soit impossible plus tard de les en déloger. Si le gouvernement ne veut pas insérer la clause qu'il demande, M. O'Brien dit que l'année prochaine, il proposera un bill qui s'attaquera non seulement aux écoles séparées du Nord-Ouest mais aux écoles séparées dans tout le Canada.

L'hon. M. LaRivière répondit au colonel. Je ne doute que vous ne puissiez vous procurer le texte de son discours pour le publier *in extenso* dans vos colonnes. Qu'il me suffise de vous dire que l'honorable député de Provencher a su trouver encore en cette occasion la verve et la vigueur qui le distinguent quand il s'agit de la défense des droits civils et religieux de ses compatriotes du Nord-Ouest.

MM. Amyot, Davies député d'Alberta, Beausoleil, parlent coutre l'intention du colonel O'Brien. Nous espérons qu'il ne réussira pas à faire adopter semblable mesure.

∴

La loi subventionnant le chemin de fer de la Baie d'Hudson est passée en troisième lecture ; pour devenir loi il ne lui manque que la sanction de Son Excellence le Gouverneur-Général. Je ne crois pas qu'il y ait à craindre de ce côté. Au risque de me répéter, je viens dire que si vous avez obtenu cette aide qui vous facilite les moyens de construire cette route importante, vous la devez aux conservateurs. Vous devez bien le savoir chez vous à l'heure qu'il est.

LA RECOLTE

Elle est déjà commencée dans certaines parties de la province. Dans d'autres elle n'attend que quelques jours de soleil de plus pour être prête. Partout elle est abondante, et de qualité supérieure.

Aussitôt que la récolte est mûre à point, qu'il n'y ait pas de raison qui engage le cultivateur à retarder la moisson ne fût-ce que d'un jour. Un jour, en ces temps peut causer bien de dégats irréparables et des regrets naturellement stériles. Un ouragan de grêle est si vite formé et tombé !

Les cultivateurs devront aussi bâtir leurs meulons avec le plus grand soin. Dans beaucoup d'endroits, l'an dernier, cette négligence a causé de graves dommages.

Il est vrai qu'il est des accidents climatériques incontrôlables, mais aussi combien de revers l'on pourrait éviter, avec du soin et de l'observation.

On blâme toujours le climat, il a le dos large pourrait-on dire ; en allant au fond des choses on trouve en bien des circonstances qu'on ne l'aide pas assez

LA SITUATION EUROPEENNE

Le voyage récent de l'empereur d'Allemagne en Angleterre semble avoir gagné cette dernière puissance à la triple alliance. A ce propos, les journaux français et russes d'un côté, les journaux allemands et italiens de l'autre font leurs commentaires, ils pèsent différemment les résultats qu'amèneraient l'entrée de l'Angleterre dans cette alliance. Il se pourrait bien cependant qu'ils ne dépensassent leur encre en pure perte. Les journaux anglais, eux, ne se compromettent pas, et nous serions bien surpris si, dans le cas d'une rupture, l'Angleterre ne ferait pas comme eux. Ses sympathies peuvent incliner d'un côté, mais son intérêt sera toujours le mobile de sa politique. Et qui oserait dire qu'elle a tort ?

Il faut reconnaître, de gré ou de force, que l'Angleterre est la plus sage de toutes les nations européennes. Les autres grandes puissances, avec leur politique plus ou moins agressive sont tenues d'entretenir des armées qui sont pour les peuples de véritables vautours qui leur rongent les entrailles.

Sa position géographique protège l'Angleterre, dira-t-on. Cela est vrai Mais les trois royaumes ne sont qu'une petite partie de ses possessions.

La France est assez prospère à l'intérieur et, aujourd'hui, elle n'a de caresses que pour la Russie. Marianne en est aux petits soins avec l'ours du nord. Visites de l'un à l'autre où l'enthousiasme de la réception prend les proportions d'un véritable délire. Dernièrement, des marins français ont visité certains ports russes. Cette visite a donné lieu à des scènes analogues. Les marins français sont partout acclamés, fêtés, portés en triomphe. L'Allemagne, l'Italie et l'Autriche voient ces événements avec un dépit qu'elles ne cachent pas assez. Il faut dire aussi que l'alliance franco-russe peut donner lieu à réfléchir à la triple alliance. Avec leurs trois millions d'hommes, ces deux nations peuvent faire face à l'Europe.

En Russie, le nihilisme est bien amoindri ; il n'existe plus que dans les villes. Dans les campagnes, le Tzar, le Père, comme on l'appelle, est adoré. Sa dernière politique, ses persécutions contre les Juifs, que le monde civilisé a dénoncées, lui ont attiré les bénédictions de son peuple. La Russie est forte ; le monde ne connaîtra sa force que dans le cas d'une guerre, et fasse le ciel qu'elle n'arrive jamais. L'histoire se répète sans cesse, et en Europe, c'est toujours du nord qu'est venue la suprématie succédant à une autre suprématie.

L'Allemagne est pauvre à l'intérieur, mais son empereur, que l'on ne sait qualifier, tant ce que l'on dit de lui est divers, tient les yeux tournés de son côté par des actes assurément contradictoires. Mais aujourd'hui on parle d'une maladie incurable, dont le dénouement serait prochain. Dieu seul connaît les conséquences de la disparition de Guillaume.

Le père de l'unité allemande, comme le Pape qu'il a tant contribué à dépouiller, est surveillé dans son palais, il n'est plus tout à fait libre chez lui, car cette surveillance est une entrave à la liberté. Lui serait-il donné de voir la ruine de son œuvre de prédilection !

De l'Autriche l'on ne sait peu de choses. Son empereur a eu le don pendant ces dernières années de faire peu parler de lui, de rester en paix et à l'intérieur et à l'extérieur.

L'Italie, depuis la diparition de Crispi, sous le marquis de Rudini a adopté une politique intérieure neutre ; sans donner aux catholiques leurs droits, elle ne les molestera pas comme sous le ministre précédent. Elle est une des plus fermes adhérantes de la triple alliance.

Et au Vatican, Léon XIII continue toujours d'étonner le monde par sa sagesse profonde. Sa dernière encyclique est venue jeter sur les questions sociales, des éclaircissements nouveaux. Ce vieillard Auguste, prisonnier dans son palais, suit les événements politiques de l'Europe, et peut être est-il le seul qui en prévoie le résultat final. Il est prisonnier, mais l'on peut dire du Saint-Père qu'il est le *Seul* de tous *les Hommes d'Etat* qui soit vraiment respecté, vraiment aimé, parce qu'il est le seul homme d'état vraiment digne de ce nom, cherchant avant tout le bonheur des peuples et les meilleurs moyens d'y arriver.

Il y aurait bien encore une autre puissance, la Turquie dont nous aurions à dire quelques mots. Mais avant quelques semaines, nous aurons peut-être à annoncer son démembrement.

Nouvelles Religieuses

La retraite ecclésiastique de l'archidiocèse s'est terminée vendredi dernier.

La Révérende Mère Filiatrault, sugérieure générale des Sœurs Grises, la Révérende Sœur Roy qui l'accompagnait, sont parties lundi soir pour Montréal emmenant avec elles la Réverende Sœur Desnoyers. Le départ de cette dernière qui depuis dix-huit ans était à Saint-Boniface, cause beaucoup de regrets, surtout aux élèves qui perdent en elle une excellente institutrice.

La nouvelle cathédrale de Montréal sera probablement inaugurée au mois de mai de l'année prochaine. Les travaux se poursuivent avec vigueur.

M. l'abbé A. A. LaRivière est parti ce matin pour Saint-Pierre Jolys.

Les Révérendes Sœurs Lemay, Blanchet et Daunais, des missions du nord, sont parties hier soir pour prendre un repos bien mérité à la maison-mère à Montréal. Sœur Daunais pour sa part compte vingt années de missions au Lac la Biche.

M. l'abbé Onésime Bourdeau vient d'être nommé curé de Brandon. Il est parti hier pour prendre possession de son nouveau poste.

Sa Grandeur Mgr Grouard est allé à Wapella où 'il doit donner la confirmation.

Le Rév. M. Bitsche, de Saint-Léon, est à l'hôpital depuis quelques jours. Sa santé laisse beaucoup à désirer.

Sa Grandeur Mgr Grouard est allé administrer le sacrement de confirmation à Lorette et à Sainte-Anne dimanche dernier. M. l'abbé LaRivière accompagnait Sa Grandeur.

Mgr Pascal, O.M.I., premier vicaire apostolique de la Saskatchewan, a été sacré évêque dernièrement dans la cathédrale de Viviers, en France. L'évêque du diocèse, Mgr Bonnet, fit la cérémonie ; les prélats assistants étaient Mgr Robert, évêque de Marseille, et Mgr Balain, O.M.I., évêque de Nice.

Mgr l'archevêque de Montréal a fait les ordinations suivantes, à la cathédrale dimanche, le 9 août courant : Sous-diaconat : M. T. Lachance, Montréal ; M. C. Poissant, Saint-Boniface. Diaconat : M. T. Lord, S. J.,

M. T. Allard, prêtre du diocèse de Montréal, ci-devant chapelain de la Miséricorde à Ottawa, a été appelé à l'archevêché de cette même ville pour y exercer les fonctions de procureur.

M. l'abbé J. B. Morin, l'apôtre de la colonisation du Nord-Ouest, est de retour à Montréal. Les colons qu'il est allé conduire à Alberta et qui forment la paroisse de Saint-Jean-Baptiste sont très satisfaits de leur sort.

A MONTREAL ET A QUEBEC

Chacune de ces villes avait la semaine dernière un navire de guerre français dans son port. "La Naïade" à Montréal et "le Bisson" à Québec. Il faut en avoir été déjà témoin pour comprendre l'enthousiasme que crée dans ces deux cités la visite de marins français. J'ai déjà été à pareille fête, aussi je ne m'étonne pas que les journaux puissent négliger même les questions brûlantes du jour pour acclamer, fêter nos cousins d'outre-mer.

Ils sont véritablement nos cousins ces marins, bretons pour la plupart, (je parle de Québec). Nous retrouvons dans leur expressions, nos expressions, nos tournures de phrase et jusqu'à notre accent.

Ce sont vraiment des jours de fête que ceux qu'ils passent parmi la population québeccoise, ces officiers si gais, si charmants, si avenants en un mot, ces matelots si crânes dans leur costume pittoresque, et si bons enfants. A les voir se promener sur la terrasse Frontenac, vous ne diriez pas que sous ces vareuses bleues bat l'élite des cœurs de l'armée française.

Et pendant la courte, trop courte durée de leur visite, nous ressentons mieux encore, si possible, que nous sommes les petits enfants de la France. Ce matelot avec qui vous conversez, qui sait ! votre *grand grand'père* et le sien habitaient-ils le même village, de l'autre côté de l'Atlantique, peut-être étaient-ils parents ou alliés ? Le sien est resté au village natal, le vôtre est venu s'établir au Canada lointain d'alors, et après plusieurs générations, vous, les petits-fils, vous vous rencontrez. Vous ne le savez pas, mais cousins vous l'êtes, pour sûr.

Oh ! comme toutes ces choses se sentent bien là-bas, à Québec. Il n'y a qu'à voir notre joie, notre folie ! C'est si excusable, la joie du retour, voyez-vous !

Aussi, ailleurs, on peut recevoir plus brillamment les marins, mais nulle part, ils ne trouveront ce que nous offrons là : l'hospitalité peu prétentieuse, mais si cordiale de la famille. Ils sont chez eux.

Je ne vous décrirai point les fêtes qui ont signalé cette visite, l'espace de votre journal ne me le permettrait pas. Les colonnes de journaux de la province ont été remplies de leurs descriptions pendant cinq à six jours. Que les lecteurs du *Manitoba*, ne les lisent pas, qu'ils fassent comme moi. Qu'ils s'imaginent ce qu'il y a de plus beau et ils seront encore dans le vrai.

XX.

LES CHARS ELECTRIQUES SUR LA NEIGE

Sous ce titre, nous lisons ce qui suit dans *L'Etendard*, de Montréal ; nous le reproduisons, car, par imprévu, la découverte dont il est question pourrait bien avoir son application ici :

La locomotion des chars urbains s'est faite longtemps par des chevaux ou des mulets. Depuis une dizaine d'années, on a tenté de leur substituer l'énergie électrique, soit au moyen de cables ou de rails isolés, soit au moyen d'accumulateurs.

Dès 1882, des omnibus circulaient à Paris au moyen d'accumulateurs seuls employés alors, ceux de Faure Sellon-Volkmar. Les défauts de ces appareils ont empêché que leur emploi fût généralisé pour la propulsion des voitures routières. Maintenant les difficultés ont disparu, et l'usage des accumulateurs pour les chars et voitures ordinaires se généralise rapidement sous tous les climats tempérés, où les voies publiques ne sont pas obstruées par des tas énormes de neige.

Mais dans les contrées qui, comme le Canada, se couvrent pendant de longs mois d'un épais manteau de flocons blancs, les compagnies de voitures urbaines ne pouvaient pas les actionner par l'électricité en hiver ; on le faisait déjà pourtant quand même, sauf à reprendre les chevaux pour l'hiver au prix de grands sacrifices, tellement notre cher pays est poussé d'instinct vers le progrès. Mais c'était ruineux ; économiquement il fallait préférer l'emploi permanent à défaut de la possibilité de se servir constamment de l'énergie électrique.

Il y avait là une lacune à combler.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public qu'elle n'existe plus : un électricien français qui s'est déjà signalé par plusieurs inventions importantes, notamment celle de l' "accumulateur maximum," le professeur C. Payen, bien connu à Montréal, vient de créer un appareil et une disposition très simples rendant très facile la locomotion des chars sur la neige par l'électricité sans poteaux ni câbles. Le mouvement du véhicule sera en même temps moins cahoteux.

Ainsi, en résumé, la circulation des voitures publiques peut se faire très économiquement par l'électricité aussi bien en hiver qu'en été.

Le public et les compagnies de voitures y gagneront, et les chevaux n'y perdront pas. Enfin, le journalisme n'est pas fâché de trouver une occasion de plus d'encourager et d'applaudir aux pionniers du progrès.

Choses et Autres

On a célébré dimanche, le 9 courant, à Lachine, le 102e anniversaire du massacre historique qui a eu lieu en cet endroit. Monseigneur l'archevêque Fabre assistait à la cérémonie et a fait la bénédiction du monument érigé à la mémoire des victimes. M. l'abbé Proulx, vice-recteur de l'Université Laval, a fait le sermon. Il y avait foule immense.

Le *Globe* de Toronto dit que l'on fait circuler depuis quelques jours dans la chambre des communes un *Round Robin* par lequel l'on demande une augmentation de l'indemnité parlementaire.

L'augmentation parlementaire que l'on sollicite est de $500—ce qui porterait l'indemnité totale pour la session à $1,500.

Les journaux de Cuba ne sont pas aussi favorables qu'on aurait pu le croire au traité de commerce entre l'Espagne et les Etats-Unis qui vient d'être mis en vigueur. Tous ces journaux, tout en se félicitant des concessions obtenues en faveur de l'île, expriment le regret qu'il n'ait été rien fait pour le tabac, qui est le second des produits en importance de la colonie. Même le journal officieux le *Diario de la Marina* recommande au gouvernement métropolitain de continuer à insister auprès de celui des Etats-Unis afin d'obtenir quelque chose pour le tabac. Le *Union Constitucional* se plaint de ce que le traité de "réciprocité" soit très loin d'être bâsé sur l'égalité des concessions, dont la balance, dit-il, est grandement au désavantage de l'île.

Une question nouvelle découlant de la loi qui défend l'immigration chinoise aux Etats-Unis, est en ce moment pendante à Washington. Il s'agit d'un Chinois nommé Chong Sam, qui a été trouvé sur le territoire américain, et dont le commissaire des Etats-Unis, à Port Huron, (Michigan) a ordonné le renvoi en Chine. Le ministre britannique, à Washington, est intervenu, prétendant que le quidam résidait au Canada et que c'était en Canada et non en Chine qu'il devait être renvoyé. L'ordre de départ a été suspendu, et et l'affaire déféré à l'attorney général, invité à donner son opinion. Après examen des documents qui lui ont été soumis, ce magistrat a déclaré qu'ils ne contenaient rien indiquant que Chong Sam fût sujet britannique, où qu'il fût dans les conditions légales pour être admis sur le territoire des Etats-Unis. En conséquence, il est d'avis que l'ordre de renvoi en Chine doit être exécuté. Cette opinion a été communiquée au département d'Etat, et l'ordre de renvoi ne sera exécuté qu'après décision conforme de ce département.

Presque tous les journaux du pays commentent favorablement la proposition faite par M. l'abbé Laflamme, devant la Société Royale du Canada, de populariser l'enseignement universitaire, en organisant des conférences sur tous les sujets formant partie du cours universitaire dans diverses localités, pendant les mois de l'été. L'université d'Oxford, en Angleterre, a déjà commencé avec grand succès une propagande de ce genre.

Les derniers recensements établissent presque égalité entre la France et l'Angleterre quant à leurs populations respectives. La France réclame 38,095,150 âmes, l'Angleterre 37,740,283, soit pour celle-ci une différence en moins de 354,867.

La progression relative de ces deux pays offre quelque chose de remarquable. Au commencement de ce siècle, l'Angleterre avait une population de seize millions, tandis que la France comptait vingt-sept millions.

A chaque recensement, l'Angleterre a gagné sur sa rivale et les voilà maintenant pratiquement tête à tête. Il faut admettre que la France a été privée d'un fort contingent en perdant l'Alsace et la Lorraine.

L'hon sénateur Casgrain, qui a été dangereusement malade depuis quelques semaines, était à Ottawa jeudi soir, de retour de Stoney House Point, résidence d'été de M. H Casgrain, du ministère de l'agriculture.

L'état de santé de l'honorable sénateur était assez amélioré pour lui permettre de repartir hier matin pour Windsor, où il jouira de quelques semaines de repos avant de reprendre ses travaux parlementaires.

Les gagnants de la Loterie de la Province de Quebec

Les deux derniers tirages de cette loterie populaire ont fait sensation dans le public. Le 15 juillet dernier, M. Wm. Boag, premier commis à l'Hôtel Albion, gagnait le lot de $5,000.00, ce qui forme déjà un joli magot, mais le tirage de mercredi dernier a apporté mieux encore au porteur du billet No. 36,703. C'est tout une fortune de $15,000.00 que celui-ci a gagnée ainsi qu'en témoigne le certificat suivant :

"Je certifie que j'étais porteur du billet No. 36,703 qui a gagné le gros lot de $15,000.00 au tirage du présent mois de la Loterie de la province de Québec, que j'ai ce jour présenté ce billet au bureau principal de la loterie, à Montréal, et que j'ai été payé sur le champ.

"Montréal, 11 août 1891."

Justinien Benoit,
de Weedon, Co. de Wolfe, Qué.

Témoins :

C. H. Letourneux, Marchand
Ferronnier de Gros,
Rue St-Paul, Montréal.
Sam. Bourgeois, Marchand,
St-Hyacinthe, Qué.

Ces jolis coups de fortune ne sont pas les seuls qui se sont produits à la Loterie de la province de Québec depuis une année qu'elle existe. Dans ce court espace de temps elle a fait seize tirages, et pour ne citer que quelques noms parmi les gagnants, nous mentionnerons le maître de poste de Folly Village, dans la Nouvelle Ecosse, M. D. F. Layton, qui a gagné un lot de $5,000.00, un anonyme qui a également gagné $5,000.00, lot qu'il a touché par l'intermédiaire de M. Leclerc, notaire de Montréal, Madame Léon Gareau, 31, carré Anglesea, Ottawa, $1,250.00, un comptable du nom de Godel, rue Dorchester, Montréal, $1,250.00, M. J. Malcolmson, de Toronto, $2,500.00, la Banque du Peuple, $2,500.00 pour le compte d'un de ses clients, l'hon. M. Turcotte, de Montréal, $1,250.00.

Il va sans dire que des lots de $500.00, $250.00, $50.00, $25.00 et autres de moindre valeur ont aussi été gagnés en grand nombre.—*La Presse*, Montréal, 12 août 1891.

ECOLE.

Des applications sont demandées et seront reçues par le soussigné jusqu'au 21 du mois courant, pour un instituteur ou institutrice muni du diplôme de 2ème ou 3ème classe, pour enseigner le Français et l'Anglais dans l'école de l'Arrondissement Scolaire Catholique de Saint-François-Xavier-Est No. 21.

Pour plus amples informations s'adresser au Secrétaire-Trésorier du dit arrondissement.

P. LAVALLÉE,
Sec.-Trésorier.

Saint-François-Xavier,
3 août 1891. 2ins 5.8

PROCES POUR MEURTRE

L'hiver dernier, un cultivateur du Long Saut, sur la Rivière la Pluie, P. O. nommé Carruthers mourait. Soit difficulté de communications, soit que les soupçons ne fussent pas encore éveillés, l'inhumation eut lieu et rien ne transpira jusqu'à l'époque du paiement annuel des sauvages à cet endroit. On apprit alors que la population soupçonnait fortement la femme du défunt. Les rumeurs étaient tellement intenses que les autorités résolurent d'éclaircir l'affaire. La femme a été arrêtée à Toronto jeudi dernier et elle vient d'être logée à la prison du Portage du Rat. L'enquête préliminaire aura lieu samedi si tous les témoins nécessaires sont arrivés.

L'on ne peut se faire une idée des difficultés qu'a à surmonter l'administration de la justice dans ces parages, où les communications sont si difficiles surtout en hiver. En été les vapeurs peuvent se rendre en certains endroits et les canots d'écorce sont le seul autre moyen de transport.

Quoiqu'il en soit, ce procès pour meurtre est le seul depuis de nombreuses années qui sera instruit dans la ville de Portage-du-Rat.

On dit que la femme Carruthers, l'accusée, est instruite et qu'elle sait bien dissimuler, si elle est réellement coupable d'un crime aussi horrible que celui dont elle est accusée.

PERSONNEL

M. Trudel, administrateur du *Manitoba*, Madame Trudel et leurs enfants sont partis dimanche soir pour la province de Québec. M. Trudel sera de retour dans trois semaines.

Madame L. N. Bétournay est allée visiter ses parents dans la province de Québec.

Son honneur le maire Bernier est arrivé de son voyage d'Europe samedi dernier. Il a visité la France et l'Italie. A Rome, il a eu le bonheur d'obtenir une audience du Souverain Pontife. En France, il a eu celui de voir son jeune fils qui étudie au Séminaire des Très Révérends Chanoines de l'Immaculée Conception, ainsi que l'enfant de son honneur le juge Dubuc. Les deux petits étudiants sont en parfaite santé et heureux de la vie qu'ils ont embrassée.

M. Albert Bétournay, inspecteur des écoles sauvages catholiques, part aujourd'hui pour son inspection des écoles du Lac Winnipeg.

M. Pierre Poulin, sr, est arrivé de Montréal dimanche matin, avec M. Malo. Ils sont les hôtes de M. George Germain, employé civil, et gendre de M. Poulin. Les deux visiteurs doivent partir dimanche pour Victoria, San Francisco, etc.

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

La rentrée des élèves aura lieu le **26 aout.** Outre le cours classique il y aura cette année un double cours de commerce. Ces classes se feront en anglais avec enseignement quotidien du français.

H. Hudon, S.J.,
21 Recteur.

Chronique Locale.

—Un statisticien de Winnipeg a calculé que depuis le commencement de l'été il y a eu 68 piqueniques à Winnipeg.

—La votation pour l'élection d'un conseiller, quartier No. 4 de la ville de Saint Boniface, aura lieu mardi le 25 courant. La votation se tiendra au bureau de l'*Agriculteur*, de 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

—Perdu.—Entre la rue Dumoulin et son magasin, Mme Robert a perdu un porte-monnaie contenant une somme d'argent en billets de banque et en monnaie. Récompense libérale à celui qui le retournera à Mme Robert.

—Les instruments de la fanfare sont arrivés samedi dernier. Les pratiques sont déjà commencés. Comme plusieurs des membres connaissent bien leurs instruments, on espère qu'elle pourra se faire entendre en public avant longtemps.

—M. J. A. Sénécal. de cette ville, arrive de visiter sa ferme à Saint-François-Xavier. Il a apporté des échantillons d'avoine dite "Bonenza." Nous avons rarement vu rien d'aussi beau. Elle mesure cinq pieds et six pouces de longueur. Les épis sont très lourds. Un seul grain a produit vingt-sept épis.

—Nous apprenons avec plaisir que la beurrerie de Saint Malo, appartenant à MM. P. G de LaBorderie et Cie vient d'obtenir à la Jamaïque une médaille d'or pour son exposition de beurre en boîtes pour l'exportation. Nous ne sommes nullement étonnés de ce succès, connaissant la valeur et la qualité de ces produits. Nos sincéres félicitations.

—Les listes électorales du comté de Provencher sont terminées. Le délai pour inscrire les noms est expiré le 15. Si quelqu'un n'avait pas encore eu le loisir de se faire inscrire, il pourra le faire en s'adressant à la cour de révision, qui sera tenue en diverses localités et dont avis de la date et du lieu où elle sera tenue a été donnée pour chacune de ces localités.

Chronique de la Province.

Sainte-Anne-des-Chênes,

17 août—Nous avons eu dimanche dernier la visite de Sa Grandeur Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabasca-McKenzie, qui a donné la confirmation à plus de soixante enfants de la paroisse. A la grand'-messe, ce digne évêque a bien voulu nous raconter quelques épisodes de sa vie de missionnaire. Le récit des souffrances et des nombreuses privations que doivent endurer ces généreux apôtres de l'Evangile dans les glaces du Nord, a touché les cœurs. La population a su témoigner sa reconnaissance à la suite de ces paroles bienfaisantes, en venant en foule solliciter du vénérable prélat, une bénédiction particulière. La cérémonie de la confirmation a été très édifiante ; les Révdes Sœurs Grises ont fait entendre de jolis cantiques, appropriés à la circonstance. Monseigneur Grouard partit vers 3 heures de l'après-midi. L'heure des vêpres approchait, il reçut les adieux de M. Giroux et de toute la population. C'est une visite qui nous a été bien chère, et nous savons aussi de source certaine que Sa Grandeur emporte d'excellents souvenirs de son passage à Sainte-Anne.

Lorette,

17 août — Dimanche, vers cinq heures de l'après-midi, la cloche de notre petite église sonnait à toute volée pour saluer l'arrivée de Sa Grandeur Mgr Grouard qui venait donner la confirmation aux enfants de la paroisse. M. le curé Dufresne, à la tête de ses paroissiens, reçut l'auguste visiteur à la porte de l'église ; puis il invita Sa Grandeur à présider aux vêpres solennelles et à la bénédiction du Saint-Sacrement. Le chant fut bien exécuté et les décorations du sanctuaire étaient faites avec goût. Monseigneur voulut bien dire quelques mots touchants sur la solennité du jour, l'Assomption de la Sainte Vierge.

Après la cérémonie, la population se réunit dans les jardins du presbytère où M. Wm. Lagimodière, M.P.P., présenta, au nom de tous, une adresse de bienvenue à laquelle Sa Grandeur répondit avec émotion. Tous se rappèleront longtemps les paroles d'encouragement et de félicitations qui leur furent adressées par le digne évêque. La confirmation eut lieu lundi matin à 8 heures. Soixante-six enfants prirent part à la cérémonie. Vers 10 heures a.m., Monseigneur dût nous quitter pour retourner à Saint-Boniface. Grâce à l'obligeance de M John Angus McKay, Sa Grandeur pût faire le voyage avec un véritable agrément ; bonne voiture, excellents chevaux : rien ne laissait à désirer. M. l'abbé LaRivière accompagnait Monseigneur Grouard.

La Loterie de la Province de Quebec

La popularité de La Loterie de la Province de Québec vient de recevoir un nouvel aliment. Mardi dernier, le 4 courant, un modeste menuisier, Justinien Benoit, de Weedon, Comté de Wolfe, P.Q, achetait un billet de la loterie. Le tirage avait lieu le lendemain, mercredi, et samedi Monsieur Benoit recevait la liste des numéros gagnants. Comme il ne possédait qu'un unique billet il eut bientôt fait de trouver son numéro sur la liste, mais à sa stupéfaction il constata qu'il avait gagné le gros lot de $15,000.00. Ce matin il s'est présenté au bureau principal de la loterie, en compagnie de M. Charles H. Letourneux, marchand ferronnier de gros de la rue Saint-Paul, et de M. Samuel Bourgeois, marchand de Saint-Hyacinthe. Le chèque en paiement du lot était prêt d'avance et lui fut remis sur le champ. Cette nouvelle s'étant répandue dans les environs, il y eut tout un attroupement aux portes de la loterie, chacun voulait voir M. Benoit et le féliciter. Plusieurs l'escortèrent aux bureaux de la Banque du Peuple où il alla déposer son chèque. Cette jolie fortune ne pouvait tomber en de meilleures mains. M. Benoit est un homme rangé et modeste, à qui cette fortune inespérée ne fera pas tourner la tête. Il a laissé son argent à intérêt à la banque. Il compte vivre avec cet intérêt et il laissera un beau capital à sa famille—*La Presse*, Montréal, 11 août 1891.

La Consomption guerie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catharre, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies nerveuses, après avoir éprouvé ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître à ses malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. Noyes, 820, *Powers Block, Rochester N. Y.*

AGRICULTURE

QUELQUES QUESTIONS PRATIQUES

Voici quelques questions qu'un cultivateur pratique pose cette semaine à ses confrères en agriculture.

1o. Avez-vous trait vos vaches séparément cet été pendant quelques jours, afin de voir quelles vaches vous donnent réellement du profit et quelles autres vous volent sans merci ? Si vous n'avez pas fait cette expérience intéressante en même temps nécessaire, faites-là au plus tôt, autrement vous risquez encore d'avoir durant l'hiver prochain plusieurs rentières dans votre étable.

2o. Pendant ces grandes chaleurs êtes-vous certains que vos vaches ont de l'eau limpide à boire et quelles ne sont pas obligées de s'abreuver à la mare d'eau croupissante, boueuse et remplie d'impuretés ? Rappelez-vous que le lait de la vache contient au-delà de .80 pour cent d'eau et partant que ce n'est pas le moyen de faire du bon beurre que de laisser boire de l'eau impure aux vaches laitières.

3o. A cet époque de l'été, l'herbe du pâturage se fait rare, devient dure et est peu nourrissante ; avez-vous du fourrage vert à donner à vos vaches pour qu'elles ne diminuent pas en lait ? Si vous n'en avez pas, déplorez votre négligence et la perte considérable que vous subissez, prenez pour l'année prochaine la bonne résolution d'ensemencer une pièce de votre champ en maïs, pour récolter du fourrage vert.

4o. Donnez-vous du sel à vos vaches tous les jours ? N'oubliez pas ce détail important, si vous voulez qu'elles vous donnent plus de lait et que ce lait ne caille pas en quelques heures.

5o. Avez-vous répandu de temps à autre du souffre en poudre sur le dos de vos vaches dans le but d'éloigner d'elles la mouche qui produit les gros vers blancs qu'on appelle communément *turcs ?* Si vous ne l'avez pas fait, faites-le dès maintenant, car il est si désagréable au printemps d'avoir un animal rempli de cette vermine nuisible.

6o. Un principe qu'on ne peut trop répéter au cultivateur qui se livre à l'industrie laitière est celui-ci : soignez peu vos vaches, elles s'entretiendront et donneront peu ou point de profit ; soignez-les plus, les profits augmenteront ; soignez-les beaucoup vous en retirerez tout le profit possible. En d'autres termes, plus vous soignerez, mieux vous rembourserez les dépenses que vos vaches vous coûtent et la marge des profits sera plus considérable.

Tous ces détails peuvent paraitre bien insignifiants aux yeux de certains cultivateurs ; cependant c'est justement par l'observance de ces détails que tel cultivateur réussira dans l'industrie laitière ou que tel autre y perdra de l'argent en ne voulant pas les suivre.

IL FAUT LAVER LES ARBRES DU VERGER TOUS LES ANS

Il est très important de laver tous les ans les arbres fruitiers du verger, afin de les débarrasser d'une quantité d'insectes nuisibles qui déposent leurs œufs ou filent leurs cocons sur l'écorce de ces arbres.

Je donnerai aujourd'hui une recette très utile pour opérer ce lavage efficacement. Prenez cent livres de potasse, un baril de chaux, un gallon d'acide carbolique, 2 livres d'arsinique ou de pourpre de Londres, ajoutez à tous ces ingrédients assez d'eau pour avoir 300 gallons de cette préparation liquide, cela suffira pour le lavage de 3000 arbres fruitiers. Naturellement si vous n'avez pas cette quantité d'arbres, vous diminuerez proportionellement les quantités qui entrent dans la préparation. Vous lavez vos arbres avec une brosse rude ; ce lavage se fait ordinairement en juillet.

DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS

Vraiment les habitants du Kansas, E. U., sont des gens de progrès ; après leur expérience pour fabriquer de la pluie à volonté, expérience dont on ne connait pas encore le résultat, ils emploient un moyen bien efficace pour drainer et rendre tout à fait propre à la culture le sous-sol de leurs fermes qui est généralement tout à fait impropre aux opérations agricoles. Ils emploient tout simplement à cette fin la dynamite ; ils creusent dans la pierre qu'ils veulent améliorer des trous à six pieds de distance les uns des autres et y déposent une légère charge de dynamite qu'ils recouvrent de terre. Quand tout est prêt ils font partir simultanément toutes ces charges de dynamite et l'ouvrage est fait. La surface du sol est légèrement affectée par ces explosions, mais le sous-sol est fortement remué, brisé, pulvérisé à plusieurs pieds de profondeur et devient par là tout à fait propre à la culture.

Cette manière originale de travailler certains sous-sols impraticables à la dynamite a du bon et fera probablement son chemin.

UN EXEMPLE A SUIVRE

120 expositions agricoles auront lieu cet automne dans les divers états de l'Union Américaine. La date et le lieu de toutes ces expositions sont annoncés depuis plusieurs semaines dans tous les journaux agricoles des Etats-Unis.

Ne pourrions-nous pas un peu suivre cet exemple et nous préparer un peu plus de longue main à faire de bonnes expositions agricoles ? Nos voisins prennent des mois et des mois à préparer ces fêtes, ces concours agricoles et à prendre les moyens pour les rendre aussi intéressants et attrayants que possible. Quelques semaines nous suffisent à nous, mais aussi que de fiascos n'avons-nous pas à enrégistrer tous les automnes à propos de nos diverses expositions agricoles.

UNE RECETTE UTILE

Voulez-vous conserver vos pommes de terre bonnes et fraîches durant toute une année ? Mettez en pratique la recette suivante qui est fort suivie en France. Mélangez deux parties d'acide sulfurique avec 98 parties d'eau et plongez dans ce mélange les pommes de terre que vous voulez conserver ; laissez-les pendant dix heures dans cette solution, retirez-les ensuite et faites-les sécher complètement. Vos pommes de terre auront perdu alors toute leur vertu germinatrice et partant ne poussant plus de germes et de tiges elles pourront se garder saines et bonnes pendant un an.

LA RÉCOLTE DU FOIN

Un mot de consolation en finissant aux cultivateurs qui se plaignent de la rareté du foin cette année.

Il est prouvé à l'évidence que le foin qui pousse pendant une saison sèche est beaucoup plus nutritif que celui qui croit pendant une saison pluvieuse. Alors cette année, ce que nous perdons en quantité dans le foin, nous le gagnerons sur sa qualité supérieure.

A propos de foin, rappelez-vous cultivateurs, qu'il vaut mieux le couper plutôt que plus tard pour plusieurs bonnes raisons. Une des meilleures, c'est qu'une prairie dont on a enlevé le foin de bonne heure, s'épuise beaucoup moins, reverdit et pousse bien plus vite qu'une autre dont le foin a été coupé en pleine maturité.